

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00058 Numéro SIREN : 301 342 598 Nom ou dénomination : A. SABATIER

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2018 sous le numéro de dépôt 6097

**EXEMPLAIRE
GREFFE****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	22 354	22 354		520
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outill	1 890	1 313	578	1 208
Autres immobilisations corporelles	110 803	97 935	12 868	19 866
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	3 271 745	263 701	3 008 045	2 969 553
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 407 792	385 302	3 022 490	2 992 147
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 349		4 349	39 071
Etat, Impôts sur les bénéfices	145 356		145 356	104 222
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 263		3 263	2 146
Autres créances	1 995		1 995	2 644
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	760		760	652
Disponibilités				4 950
Charges constatées d'avance	17 155		17 155	14 014
TOTAL ACTIF CIRCULANT	172 879		172 879	167 698
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 580 671	385 302	3 195 369	3 159 845

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 30 Aout 2018
sous le n° B 6097

CERTIFIÉ CONFORME

AL'ORIGINAL



WYKONANIE
CEBLENIE COMEONNE

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Réserve légale	5 031	5 031
Autres réserves	1 918 507	1 855 190
Résultat de l'exercice	30 437	63 316
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 045 444	2 015 007
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		6 289
Découverts et concours bancaires	776	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	776	6 289
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 006 071	947 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 152	35 748
Personnel	27 985	27 528
Organismes sociaux	62 076	99 068
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 446	16 141
Autres dettes fiscales et sociales	14 354	12 940
Dettes fiscales et sociales	118 861	155 677
Autres dettes	65	46
TOTAL DETTES	1 149 925	1 144 838
TOTAL PASSIF	3 195 369	3 159 845

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 013 577,79	100,00	1 048 855,00	100,00	-35 277,21	-3,36
Subventions d'exploitation	27 253,60	2,69	74 052,26	7,06	-46 798,66	-63,20
Autres produits	39 991,52	3,95	7 809,92	0,74	32 181,60	412,06
Total	1 080 822,91	106,63	1 130 717,18	107,80	-49 894,27	-4,41
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	201 200,29	19,85	202 706,19	19,33	-1 505,90	-0,74
Total	201 200,29	19,85	202 706,19	19,33	-1 505,90	-0,74
MARGE SUR M/SES & MAT	879 622,62	86,78	928 010,99	88,48	-48 388,37	-5,21
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	22 166,89	2,19	24 780,87	2,36	-2 613,98	-10,55
Salaires et Traitements	522 941,76	51,59	502 022,47	47,86	20 919,29	4,17
Charges sociales	187 263,62	18,48	182 795,06	17,43	4 468,56	2,44
Amortissements et provisions	8 148,27	0,80	24 037,72	2,29	-15 889,45	-66,10
Autres charges			3,25		-3,25	-100,00
Total	740 520,54	73,06	733 639,37	69,95	6 881,17	0,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	139 102,08	13,72	194 371,62	18,53	-55 269,54	-28,43
Produits financiers	39 579,89	3,90	13 586,00	1,30	25 993,89	191,33
Charges financières	149 391,21	14,74	132 988,57	12,68	16 402,64	12,33
Résultat financier	-109 811,32	-10,83	-119 402,57	-11,38	9 591,25	-8,03
RESULTAT COURANT	29 290,76	2,89	74 969,05	7,15	-45 678,29	-60,93
Produits exceptionnels	1 369,29	0,14	679,17	0,06	690,12	101,61
Charges exceptionnelles	1 158,37	0,11	1 000,00	0,10	158,37	15,84
Résultat exceptionnel	210,92	0,02	-320,83	-0,03	531,75	-165,74
Impôts sur les bénéfices	-935,00	-0,09	11 332,00	1,08	-12 267,00	-108,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 436,68	3,00	63 316,22	6,04	-32 879,54	-51,93

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 195 369 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 10 710 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale du groupe en 1995.

Les sociétés faisant partie du groupe d'intégration fiscale sont les suivantes :

SA SALAISONS DIJONNAISES A SABATIER, rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

SARL FERNAND DUSSERT, Allée du Vieux Chateau 58430 ARLEUF

SA A SABATIER (tête de groupe), rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 354			22 354
Immobilisations incorporelles	22 354			22 354
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	97 183			97 183
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 621			13 621
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	112 693			112 693
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	3 093 415	342 252	163 922	3 271 745
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	3 094 415	342 252	163 922	3 272 745
ACTIF IMMOBILISE	3 229 462	342 252	163 922	3 407 792

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			342 252	342 252
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			342 252	342 252
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			163 922	163 922
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			163 922	163 922

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500	-438	96,00	-62
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100	-69	100,00	11
SADIR SALAISONS DIJONNAISES A.SABATIER 2100	640	1 932	99,985	-109
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NUITS SAI	300	583	50,00	163

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 182	1 062	218		
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	731	731		47	
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères	88	9			
– Autres participations français					
– Autres participations étranger					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 834	520		22 354
Immobilisations incorporelles	21 834	520		22 354
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	683	630		1 313
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	79 404	6 036		85 440
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 533	962		12 495
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	91 620	7 628		99 248
ACTIF IMMOBILISE	113 453	8 148		121 602

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 444 071 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	1 270 952		1 270 952
Prêts			
Autres	1 000		1 000
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 349	4 349	
Autres	150 615	150 615	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 155	17 155	
Total	1 444 071	172 119	1 271 952
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT– PROD A RECEVOIR	394
DIVERS PROD A RECEVOIR	1 601
Total	1 995



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 30 AOUT 2018
sous le n° B 6097

A. SABATIER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 50 308 €
Rue Aspirant Buffet
ZAE CAP NORD – BP 77614
21076 Dijon CEDEX

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
2, boulevard de la Tremouille
21000 Dijon

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société A.SABATIER

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société A. SABATIER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. SABATIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

En application de la loi, nous vous signalons de l'absence des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,18 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 149 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	776	776		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 152	24 152		
Dettes fiscales et sociales	118 861	118 861		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 006 136	1 006 136		
Produits constatés d'avance				
Total	1 149 925	1 149 925		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 289			
(**) Dont envers les associés	179 415			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 410
CONGES A PAYER	27 985
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	10 703
ORGAN. SOCIAUX CHARGES A PAYER	51 373
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	344
ETAT CHARGES A PAYER	14 010
DIVERS – CHARGES A PAYER	65
Total	112 890

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	17 155		
Total	17 155		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
PRESTATIONS DE SERVICES	968 000
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	45 577
TOTAL	1 013 578

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 046 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CREDIT AGRICOLE BOURGOGNE EMPRUNTS JAMBON DE BOURGOGNE	46 630
CREDIT AGRICOLE BOURGOGNE EMPRUNTS SALAISONS DIJONNAISES	87 587
Avals et cautions	134 217
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GAGE SUR VEHICULE AUPRES DE LA LYONNAISE DE BANQUE	6 289
Autres engagements donnés	6 289
Total	140 506
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 109 219 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 308,00	50 308,00	50 308,00	50 308,18	50 308,18
Nombre d'actions ordinaires	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	917 000,00	940 740,00	1 005 883,00	1 048 855,00	1 013 577,79
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	213 072,00	188 531,00	193 910,00	222 547,94	177 488,57
Impôts sur les bénéfices	23 380,00	38 705,00	31 269,00	11 332,00	-935,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	175 432,00	159 614,00	144 680,00	63 316,22	30 436,68
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	64,00	54,07
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	53,16	48,37	43,84	19,19	9,22
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	10	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	444 284,00	458 304,00	492 605,00	502 022,47	522 941,76
Montant des sommes versées en avantages sociaux	161 793,00	160 993,00	178 469,00	182 795,06	187 263,62

A.SABATIER

Société Anonyme À Directoire Et Conseil De Surveillance au capital de 50 308.18 €

Siège social : rue Aspirant Buffet

21000 DIJON

301 342 598 RCS DIJON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 30 436,68 €, de la manière suivante :

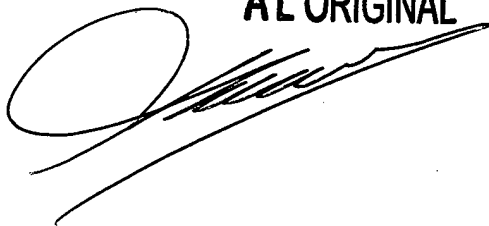
- Une somme de 30 436.68 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

AL'ORIGINAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several horizontal strokes.

УДОВІДНУ
СЕРПІНІ СОНЕОВИ

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

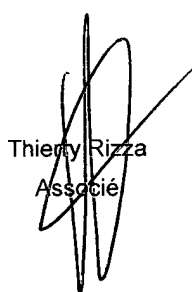
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Thierry Rizza
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	22 354	22 354		520
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outill	1 890	1 313	578	1 208
Autres immobilisations corporelles	110 803	97 935	12 868	19 866
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	3 271 745	263 701	3 008 045	2 969 553
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 407 792	385 302	3 022 490	2 992 147
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	4 349		4 349	39 071
Etat, Impôts sur les bénéfices	145 356		145 356	104 222
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 263		3 263	2 146
Autres créances	1 995		1 995	2 644
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	760		760	652
Disponibilités				4 950
Charges constatées d'avance	17 155		17 155	14 014
TOTAL ACTIF CIRCULANT	172 879		172 879	167 698
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 580 671	385 302	3 195 369	3 159 845

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	50 308	50 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 161	41 161
Réserve légale	5 031	5 031
Autres réserves	1 918 507	1 855 190
Resultat de l'exercice	30 437	63 316
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 045 444	2 015 007
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		6 289
Découverts et concours bancaires	776	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	776	6 289
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 006 071	947 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 152	35 748
Personnel	27 985	27 528
Organismes sociaux	62 076	99 068
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 446	16 141
Autres dettes fiscales et sociales	14 354	12 940
Dettes fiscales et sociales	118 861	155 677
Autres dettes	65	46
TOTAL DETTES	1 149 925	1 144 838
TOTAL PASSIF	3 195 369	3 159 845

Bilan de l'exercice 2017

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	1 013 577,79	100,00	1 048 855,00	100,00	-35 277,21	-3,36
Subventions d'exploitation	27 253,60	2,69	74 052,26	7,06	-46 798,66	-63,20
Autres produits	39 991,52	3,95	7 809,92	0,74	32 181,60	412,06
CONSUMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	201 200,29	19,85	202 706,19	19,33	-1 505,90	-0,74
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	22 166,89	2,19	24 780,87	2,36	-2 613,98	-10,55
Salaires et Traitements	522 941,76	51,59	502 022,47	47,86	20 919,29	4,17
Charges sociales	187 263,62	18,48	182 795,06	17,43	4 468,56	2,44
Amortissements et provisions	8 148,27	0,80	24 037,72	2,29	-15 889,45	-66,10
Autres charges			3,25		-3,25	-100,00
Produits financiers	39 579,89	3,90	13 586,00	1,30	25 993,89	191,33
Charges financières	149 391,21	14,74	132 988,57	12,68	16 402,64	12,33
Produits exceptionnels	1 369,29	0,14	679,17	0,06	690,12	101,61
Charges exceptionnelles	1 158,37	0,11	1 000,00	0,10	158,37	15,84
Impôts sur les bénéfices	-935,00	-0,09	11 332,00	1,08	-12 267,00	-108,25

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SADIR A.SABATIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 3 195 369 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 437 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations techniques : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 10 710 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale du groupe en 1995.

Les sociétés faisant partie du groupe d'intégration fiscale sont les suivantes :

SA SALAISONS DIJONNAISES A SABATIER, rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

SARL FERNAND DUSSERT, Allée du Vieux Chateau 58430 ARLEUF

SA A SABATIER (tête de groupe), rue Aspirant Buffet 21000 DIJON

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 354			22 354
Immobilisations incorporelles	22 354			22 354
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 890			1 890
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	97 183			97 183
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 621			13 621
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	112 693			112 693
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	3 093 415	342 252	163 922	3 271 745
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 000			1 000
Immobilisations financières	3 094 415	342 252	163 922	3 272 745
ACTIF IMMOBILISE	3 229 462	342 252	163 922	3 407 792

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			342 252	342 252
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			342 252	342 252
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			163 922	163 922
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			163 922	163 922

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre (en K€)

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FERNAND DUSSERT 58430 ARLEUF	500	-438	96,00	-62
EURL TERRINES DU MORVAN 58370 ONLAY	100	-69	100,00	11
SADIR SALAISONS DIJONNAISES A.SABATIER 2100	640	1 932	99,985	-109
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS AU JAMBON DE BOURGOGNE 21700 NUITS SAI	300	583	50,00	163

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 182	1 062	218		
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	731	731		47	
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères	88	9			
– Autres participations français					
– Autres participations étranger					

Les montants sont en K€

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 834	520		22 354
Immobilisations incorporelles	21 834	520		22 354
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	683	630		1 313
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	79 404	6 036		85 440
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 533	962		12 495
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	91 620	7 628		99 248
ACTIF IMMOBILISE	113 453	8 148		121 602

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 444 071 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	1 270 952		1 270 952
Prêts			
Autres	1 000		1 000
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 349	4 349	
Autres	150 615	150 615	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	17 155	17 155	
Total	1 444 071	172 119	1 271 952
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT- PROD A RECEVOIR	394
DIVERS PROD A RECEVOIR	1 601
Total	1 995

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 308,18 euros décomposé en 3 300 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 149 925 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	776	776		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 152	24 152		
Dettes fiscales et sociales	118 861	118 861		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 006 136	1 006 136		
Produits constatés d'avance				
Total	1 149 925	1 149 925		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 289			
(**) Dont envers les associés	179 415			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	8 410
CONGES A PAYER	27 985
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	10 703
ORGAN. SOCIAUX CHARGES A PAYER	51 373
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	344
ETAT CHARGES A PAYER	14 010
DIVERS – CHARGES A PAYER	65
Total	112 890

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	17 155		
Total	17 155		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
PRESTATIONS DE SERVICES	968 000
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	45 577
TOTAL	1 013 578

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 3 046 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015. Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CREDIT AGRICOLE BOURGOGNE EMPRUNTS JAMBON DE BOURGOGNE	46 630
CREDIT AGRICOLE BOURGOGNE EMPRUNTS SALAISONS DIJONNAISES	87 587
Avals et cautions	134 217
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GAGE SUR VEHICULE AUPRES DE LA LYONNAISE DE BANQUE	
Autres engagements donnés	
Total	134 217
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 109 219 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	50 308,00	50 308,00	50 308,00	50 308,18	50 308,18
Nombre d'actions ordinaires	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
Operations et résultats					
Chiffre d'affaires (H.T.)	917 000,00	940 740,00	1 005 883,00	1 048 855,00	1 013 577,79
 Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	 213 072,00	 188 531,00	 193 910,00	 222 547,94	 177 488,57
 Impôts sur les bénéfices	 23 380,00	 38 705,00	 31 269,00	 11 332,00	 -935,00
 Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	 175 432,00	 159 614,00	 144 680,00	 63 316,22	 30 436,68
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	64,00	54,07
 Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	 53,16	 48,37	 43,84	 19,19	 9,22
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	10	9	9	9	9
 Montant de la masse salariale	 444 284,00	 458 304,00	 492 605,00	 502 022,47	 522 941,76
 Montant des sommes versées en avantages sociaux	 161 793,00	 160 993,00	 178 469,00	 182 795,06	 187 263,62